

BAROMETRE du mois d'août 2018

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Août 2018 provisoire	24	3	30	10
Août 2017	25	0	37	19
Variation	-1	3	-7	-9
Evolution 2018/2017	-4%	-	-19%	-47%

Le mois d'août 2018 a été un mauvais mois (3 tués), en hausse par rapport à août 2017 (0 tué) mais avec une baisse des accidents et des blessés.

Bilan 8 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
8 mois 2018 provisoire	138	18	160	56
8 mois 2017	287	23	386	129
Variation	-149	-5	-226	-73
Evolution 2018/2017	-52%	-22%	-59%	-57%

Le cumul des 8 mois montre une baisse importante de tous les indicateurs de la sécurité routière

Tués par catégorie d'usagers	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Août 2018	4	1	0	6	1	6	0	18
Août 2017	6	2	2	6	0	7	0	23

On constate en 2018 que les tués sont représentés dans toutes les catégories d'usagers comme en 2017, l'amélioration de la mortalité routière provient essentiellement des piétons (-2 tués) et des 2RM (-2 tués)

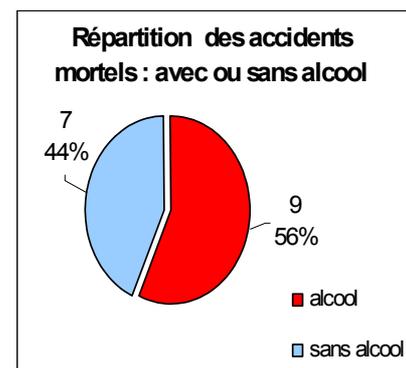
L'Alcool et la Conduite (rappel) : en moyenne 2012-2016 part dans la mortalité des personnes tuées dans un accident avec conducteur alcoolisé / alcool connu : **Martinique = 43%**, Guadeloupe = 33%, Guyane = 29% et Réunion = 33% (moyenne métropole = 30%)

En France, il est interdit de conduire avec une alcoolémie > à 0,5g/l (ou 0,25 mg/l d'air expiré), cette limitation est de 0,2g/l pour les conducteurs de transport en commun et les permis probatoires. au-delà de 0,8g/l (ou 0,40 mg/l d'air expiré), il s'agit d'un délit !

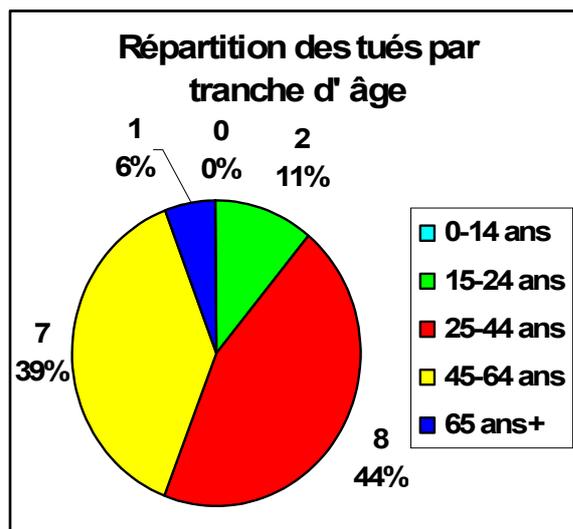
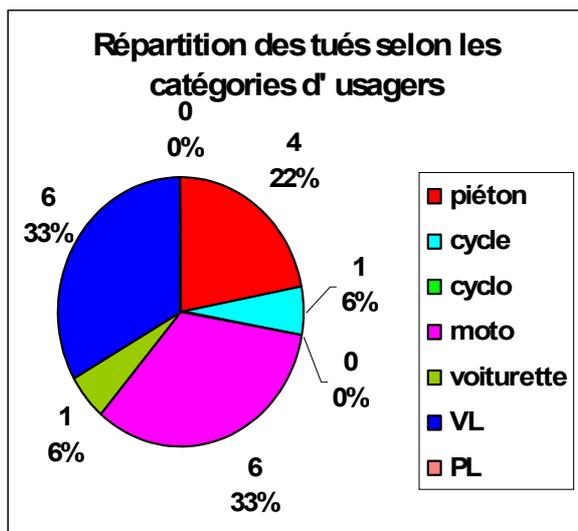
L'étude SAM (*) rapporte que le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 8,5 en moyenne chez les conducteurs alcoolisés. Le risque d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3 pour un taux de 0,5g/l de sang, par 8 pour 1 g/l, et par 32 pour 1,6 g/l.

Prenez la mesure du risque !

Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !

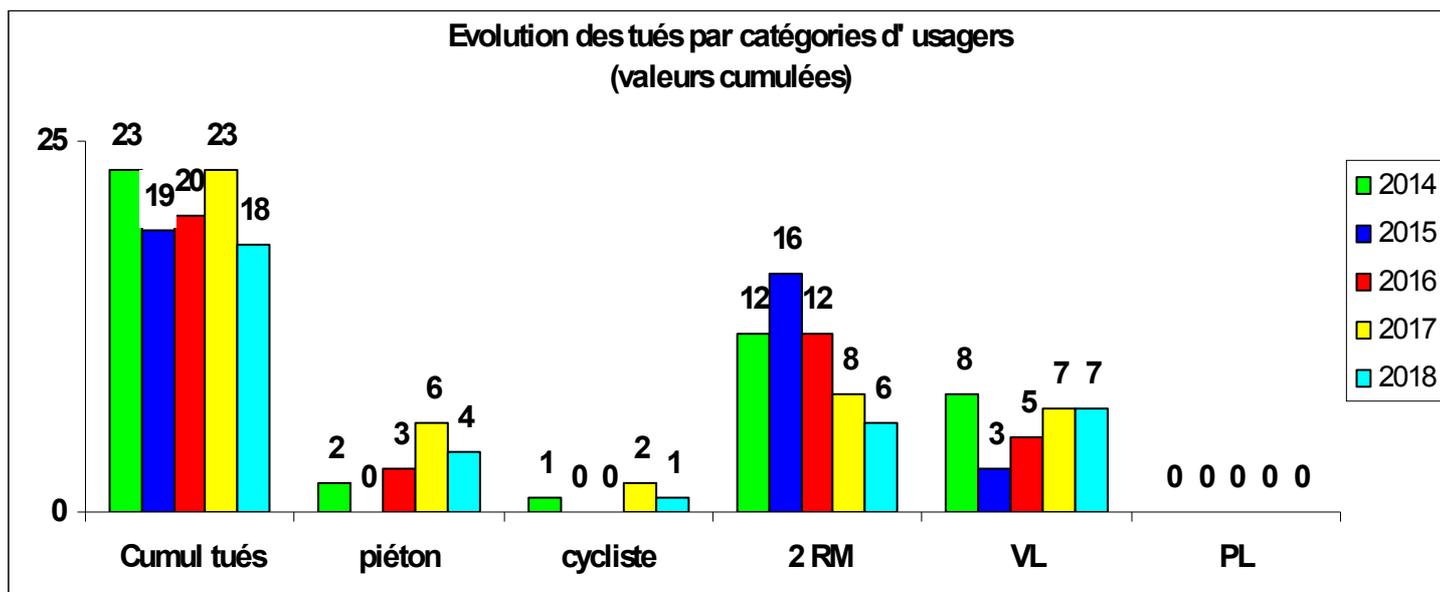


Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2018) par tranche d'âge et par catégorie d'usagers :



Près d'1 tué sur 4 est un piéton !

La moyenne d'âge des tués est de 44 ans (36 ans en 2017)
17 tués sur 18 sont des hommes !



La mortalité routière de janvier à août 2018 (18 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (21 tués)

Un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
 provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
 survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
 implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

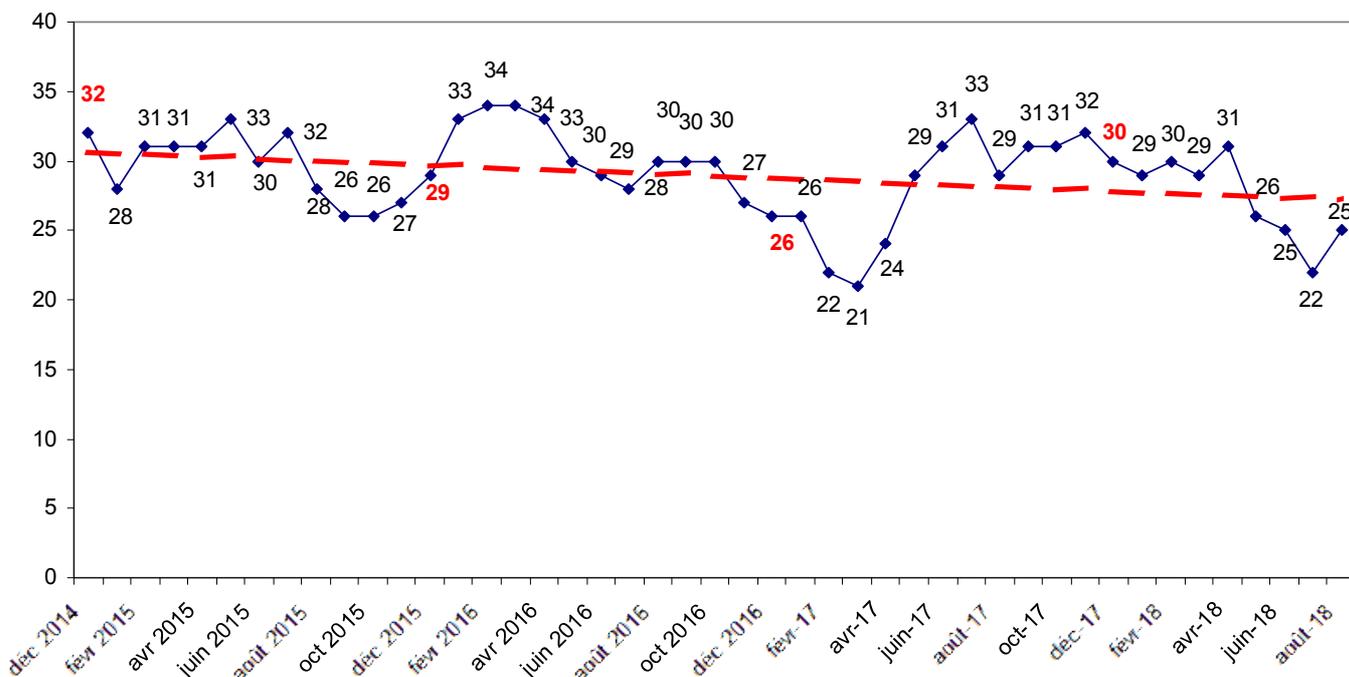
Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



Depuis plus de deux ans, le chiffre des tués sur 12 mois glissants reste dans la moyenne de 30 tués (en 2006 ce chiffre était de 60 tués) après avec une baisse amorcée fin 2016, la tendance est redevenue haussière courant fin 2017 malgré une fin d'année très favorable (7 tués sur cinq mois), le chiffre actuel de 25 tués intègre 4 mois à 1 tué
 rappel : L'objectif est de passer à 15 tués en 2020 en Martinique (30 tués en 2017), l'objectif national est de 2000 tués en 2020 (3448 tués en 2017 en métropole : source ONISR)

CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 31 AOÛT 2018

